L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 JUILLET 1884. 57ème Année.

Dufour, Donnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 18 JUILLET 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes et Locations, etc., qui se soldent ... prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, au local récemment occupé par le Boston Club rue Carondelet, entre Canal et Commune, grand sideboard, pendule, boîte pour téléphone, réfrigérateurs, meubles, etc.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

De l'accroissement des populations aux Etats-Unis.

Nous empruntons, à une brochure que le Bureau de l'Education, à Washington, a eu la bonté de nous adresser, hier, de très intéressantes informations relatives à l'accroissement des populations aux Etats-Unis et à leur influence sur les destinées du pays.

La population des Etats-Unis s'accroît d'environ 32 pour cent tous les 10 ans, et les statisticiens en concluent, avec raison, que l'Union comptera, en 1900, à peu près 88,000,000 d'habitants. C'est, du moins, le chiffre auquel arrivent les calculs les plus raisonnables, et tout porte à croire que les événements ne viendront pas, plus tard, contredire ces prédictions d'une science qui, de sa nature, est toujours, plus ou moins, hypothétique.

Une circonstance particulière vient donner plus de force à ces probabilités. Nous voulons parler de l'immensité du territoire des Etats-Unis, qui contient, en comptant les Territoires, 3,501,409 milles carrés. De là, les nombreux déserts qui sont encore à peupler, malgré l'immense chiffre de près de 55,000,000 qu'y ont déjà atteint les populations. Mais ce n'est pas le point le plus intéressant de la question dont nous nous occupons. Le plus curieux est de savoir comment s'opère cet accroissement, et quels sont les pays, les races, le sexe qui y contribuent le plus.

Ce qui frappe, au premier abord, c'est de trouver, constamment et presque dans toutes les sections de l'Union, un excédant de la population mâle sur la population féminine. Cet excédant était, en 1880, de 858,830. L'élément natif contribue assez peu à grossir cette inégalité des deux sexes; car, en 1870, le nombre des femmes y dépassait de 17,898 celui des hommes. Il est vrai que, dans les dix années qui ont suivi, l'élément masculin a pris sa revanche: lors du dernier recensement il dépassait de 300,668 l'élément féminin. Il ne faut pas, non plus, aller chercher la cause de la disproportion dans la race de couleur, qui augmente suivant les lois universellement reconnues; ainsi l'augmentation y a été, en 10 ans, de 1,700,784, chiffre qui se décompose ainsi: 859,852 hommes et 840,932 femmes.

Une remarque, en passant. On avait, à l'époque de l'émancipation, prédit l'extinction graduelle de la race africaine, par suite du mauvais usage qu'elle ferait de la liberté. Les chiffres que nous produisons donnent un éclatant démenti à cette prophétie.

Nous ne faisons entrer en ligne de compte ni l'élément indien ni l'élément chinois, tous les deux étant trop peu nombreux pour faire pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre sexe; c'est à la population étrangère de naissance qu'il nous faut demander la cause de la disproportion que nous avons signalée.

En effet, dès 1870, l'excédant des hommes sur les femmes était, dans cet élément, de 446 657, et, en 1880, il atteignait 581,759. C'est surtout dans les territoires et les Etats éloignés, à moitié déserts: dans le territoire de Washington, l'Oregon, l'Idaho, le Montana, la Californie, le Colorado, l'Arizona, la Dakota, le Nebraska, le Kansas, le Minnesota, le Michigan, le Texas, que pullulent les pionniers, et que se remarque la rareté de la femme.

La raison en est bien simple. La rude vie de pionnier ne va guère au sexe faible. La femme ne peut ni en braver les dangers ni en supporter les fatigues; elle ne se déplace que pour aller trouver au loin, les joies de la famille, à l'intérieur et la sécurité, à l'extérieur.

Tant que l'immigration se produira dans les conditions actuelles, il ne faut pas penser voir diminuer la disproportion entre les deux sexes. Qui sait s'il suffira d'un demi siècle pour la faire disparaître?

Prise en gros, la population blanche, aux Etats-Unis, était, en 1870, de 33,589,377. En 1880, elle s'était élevée à 43,402,970, ce qui donne un accroissement de 9,813,593, chiffre qui se divise ainsi: 5,101,812 blancs du sexe masculin, et 4,711,781 du sexe féminin.

Quels sont maintenant les principaux éléments de la population d'immigrants, et de quelles régions de l'Europe et de l'Amérique viennent-ils?

Nous avons d'abord à constater que l'accroissement total en a été, dans la période de 1870 à 1880, de 1,112,714 âmes.

Chose curieuse, les immigrants irlandais ont légèrement décru en nombre, tandis qu'il y a eu augmentation de 276,203, parmi ceux de l'Empire d'Allemagne; de 151,356, parmi ceux qui sont arrivés de l'Angleterre, du Pays de Galles et de l'Ecosse; de 223,693, parmi ceux qui ont quitté les possessions Anglaises d'Amérique; de 198,577 dans l'affluence de la Suède, de la Norvège et du Danemark; enfin, parmi les immigrants de la Chine, du Mexique, des Antilles et des nombreux autres pays où l'exode se fait sur une trop petite échelle pour qu'il soit besoin de les citer en détail, l'augmentation a été de 264,185.

Chacune de ces races d'émigrants semble avoir fait choix d'une section de l'Union, de quelques Etats, où ils se portent de préférence. Ainsi, vous trouverez ceux des possessions britanniques-américaines dans le Michigan, le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Montana; ceux de la Grande Bretagne, dans la Caroline du Nord, l'Utah, le Colorado, le Territoire de Washington; les Scandinaves, dans le Minnesota et le Dakota; les Allemands, enfin, dans l'Ohio, le Kentucky, l'Indiana, l'Illinois, le Wisconsin, l'Iowa, le Nebraska, le Kansas, la Louisiane, le Texas, la Caroline du Sud, le Maryland, l'Alabama, la Virginie, la Virginie de l'Ouest, c'est-à-dire à peu près partout.

Il en est de même de l'élément irlandais, qui domine dans 17 Etats, comme l'élément allemand, dans 14.

Il ne faut pourtant pas croire que la race irlandaise tienne aujourd'hui la tête de la colonne. Elle se trouve distancée par les races du Nord—les Allemands, les Scandinaves et même par l'élément anglais. Les idées, les mœurs celtiques sont tenues en échec. La prépondérance scandinave, anglaise, allemande, surtout, grandit sans cesse. La race germaine, froide, énergique, poursuivant son but avec une constance que rien ne peut ébranler, forme un corps de population appelé à contrebalancer l'influence de la race Irlandaise, aux qualités plus brillantes, mais au caractère un peu inconstant. De quel poids pèseront ces deux races sur les destinées de notre grande République? personne ne peut le dire, à l'heure qu'il est, mais on est en droit d'affirmer, à l'avance, que la race des natifs y tiendra toujours le haut du pavé, et ne laissera altérer ni ses institutions, ni ses idées, ni ses mœurs, ni ses aspirations. Au bout d'une ou deux générations, il y a fusion presque complète entre les descendants des natifs et ceux des immigrants, et tous, la main, dans la main, marchent à la conquête des forces de la nature, à l'affranchissement graduel de l'humanité.

Nous profitons de la circonstance qui nous est offerte par la brochure que nous venons d'analyser rapidement, pour remercier à nouveau le Bureau de l'Education et tous le département de Washington, de la très grande courtoisie qu'ils nous montrent, en nous faisant parvenir les précieux documents qu'ils publient.

Nous appelons l'attention sur nos dépêches relatives à l'expédition envoyée à la recherche du lieutenant Greely et de son équipage.

On y verra que la flotte chargée de cette mission par le gouvernement des Etats-Unis, auquel l'Angleterre avait généreusement prêté l'une de ses corvettes, a eu le bonheur de retrouver Greely et quelques-uns de ses hommes. C'est là un résultat dont le pays peut être fier autant qu'il en est heureux.

—Nous lisons dans un journal parisien, *L'Evénement*, qu'un ténor léger de beaucoup de talent, M. Furst, est en ce moment disputé par les directeurs de l'Opéra Comique (Paris), de Lyon et de la Nouvelle-Orléans. Espérons que M. Richard arrivera le premier dans cette course au ténor.

Consulat de France.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Selon les informations qu'a bien voulu nous fournir M. Nicolopulo, Commissaire délégué des Beaux-Arts, le Comité Franco-Américain qui s'est constitué à Paris se compose de MM.:

Le Comte de Dillon, Président de la Compagnie du câble transatlantique Mackey-Bennett, Président,
G. de Castro, Secrétaire Général,
Dietz Monnin, sénateur, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Paris,
Roberts, Directeur de l'American Exchange,
H. Cahuzac, ancien banquier,
Félix Lemet, publiciste,
Paul Brierre, négociant,
A. G. Nicolopulo,
Etc., etc., etc.

Le local du Comité est 26, avenue de l'Opéra.

Bureaux du Consulat d'Italie.
Nlle-Orléans, 17 juillet 1884.

MM. les Editeurs de l'Abeille,

J'ai lu, dans votre estimé journal de ce matin, sous le titre *Participation de l'Italie à l'Exposition de la Nouvelle Orléans*, que M. Crispi a été dernièrement commissaire du Royaume d'Italie.

Pour éviter des malentendus, je vous serais bien obligé si vous aviez la bonté de faire connaître au public, que, jusqu'aujourd'hui, le Gouvernement Italien n'a nommé aucun Représentant Officiel à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans et que M. Crispi n'a aucun droit de se nommer Commissaire du Royaume d'Italie.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Consul d'Italie,
M. Marefoschi.

Milneburg.—La compagnie de vaudeville du théâtre de Milneburg, offrira ce soir à ses habitués un spectacle joli et varié où paraîtront tous les sujets amenés de New-York par M. Gorman.

Ces représentations sont données gratis au public, et Milneburg est un endroit charmant où passer la soirée.

West End—Ce soir dernière représentation de *La Grande Duchesse* avec Mlle Sélina Dolaro dans le rôle qui sert de titre à la pièce.

Demain en matinée, *La Mascotte* où Mlle Hattie Richardson tiendra le rôle de Bettina, et le soir, première représentation des *Cloches de Corneville*, titre si irrégulièrement traduit par celui-ci: *The Chimes of Normandy*.

Les auteurs ne reconnaîtraient point là leur enfant. La plaisanterie de leur titre sombre en effet dans cette traduction.

Demain soir aussi, à 8 heures et demie, ascension en ballon par le professeur Zero, debout sur un trapèze.

Ce dernier spectacle est offert gratis au public.

M. H. Billard, (ancienne librairie Gébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 5 juillet.

La Revue de Marksville, paroisse Avoyelles, Louisiane, du 12 juillet;

Les nouvelles des récoltes que nous avons eues dans le courant de la semaine, sont de plus en plus encourageantes.

—Nous n'avons pas encore entendu parler des chenilles.

—La pluie de jeudi dernier a fait un bien considérable aux récoltes.

Le projet de résolution tendant à la révision partielle des lois constitutionnelles de la France a été voté, le 4 juillet, dans son ensemble, par la Chambre, à la majorité de 403 voix contre 106.

Ce vote a été acquis après l'examen de différents amendements, qui, tous, ont été repoussés. M. Gustave Rivet avait demandé la suppression complète du droit de dissolution que l'article 5 confère au Président de la République; M. Bernard Lavergne s'étant borné à n'accorder, que pour une seule fois, l'exercice de ce droit au pouvoir exécutif. M. Floquet est intervenu dans le débat en faisant remarquer qu'il est impossible de ne pas discuter au Congrès le droit primordial qu'on appelle le droit de dissolution et de décider si on le supprimera, si on le restreindra, si on l'enlèvera à l'approbation du Sénat ou si on le remettra à chacune des deux Assemblées.

—M. Jules Ferry a répondu aux trois orateurs en prononçant un discours élevé sur la doctrine républicaine de la division du pouvoir législatif en deux Chambres, et en concluant que le droit de dissolution est une garantie pour la volonté nationale, une occasion pour le peuple, qui est le vrai maître, de trancher les conflits qui peuvent s'élever entre les pouvoirs investis, par lui, de sa délégation.—Après le discours ministériel, M. Raoul Duval a soutenu la suppression du droit de dissolution par un argument qui, dans sa bouche, ne pouvait qu'étonner la Chambre: l'incontestable fondation du gouvernement républicain. — La Chambre, convaincue par la dialectique du président du Conseil, a repoussé, par 273 voix contre 201, les amendement relatifs à la dissolution,

Vade-Mecum Anticholérique.

De tous cotés le *Figaro* de Paris, reçoit des lettres lui demandant une sorte de *vade mecum* des précautions à prendre en temps de choléra et spécialement en vue des premières attaques.

Ce *vade-mecum*, le voici:

1° PRECAUTIONS A PRENDRE EN TEMPS DE CHOLERA.

Presque toujours une diarrhée abondante, spéciale, caractéristique, est la première manifestation du choléra et le point de départ de tous les accidents. C'est le ventre que vise le choléra. C'est donc de l'hygiène du ventre qu'il faut surtout faire.

En conséquence, on se gardera avec le plus grand soin de toutes les causes possibles de dérangement intestinal—on boira modérément en mangeant et *on ne boira pas en dehors des repas*—on boira frais, on ne boira pas glacé. A moins d'avoir une eau potable de très bonne qualité, on emploiera exclusivement aux repas une eau minérale *naturelle*, de table, modérément ou faiblement minéralisée, légèrement gazeuse. Cela vaudra infiniment mieux que l'eau de seltz du commerce. On se défiera naturellement des aliments de mauvaise qualité, du poisson qui ne serait pas parfaitement frais, des crudités, des fruits insuffisamment mûrs, ou trop mûrs—on se tiendra à son régime ordinaire, à la table de famille, évitant les *extras*, dîners en ville, dîners au restaurant, dans lesquels on se laisse toujours un peu aller. On se prémunira contre les refroidissements, notamment contre ceux des extrémités.

Porter une ceinture de flanelle sur le ventre, est une bonne précaution pour les personnes sensibles des entrailles.

Si on devait absolument boire quelque chose en dehors des repas, du café léger, refroidi, serait encore ce qu'il y aurait de mieux.

Voilà pour l'hygiène de l'alimentation, en général; mais chacun doit connaître son tempérament, son estomac, son ventre, et se comporter en conséquence, telle chose qui convient à l'un, ne convenant pas à l'autre, et réciproquement.

On modifiera sa manière de vivre, si elle est défectueuse, contraire à l'hygiène ordinaire. *On n'y changera rien si elle est correcte.*

On évitera toutes les causes de dépression physique et morale, tous les excès, *de quelque nature qu'ils soient*. Adieu à Bacchus! Paix à Vénus!

On assurera un bon fonctionnement de la peau par les pratiques hydrothérapiques, par les lotions froides, *si on en a l'habitude*, et, dans le cas contraire, par des frictions avec une flanelle imbibée d'un liquide légèrement excitant: eau de Cologne, eau-de-vie de Lavande, vinaigre coupé d'eau, etc. Une friction matin et soir.

Vivre à la campagne vaut assurément mieux que vivre dans une grande ville, mais ce n'est pas à la portée de tout le monde.

Ai-je besoin d'ajouter, pour les lecteurs tels que ceux du *Figaro*, que l'hygiène de la maison doit être bien assurée, en temps d'épidémie, que la plus grande propreté doit régner partout, notamment dans les cabinets d'aisances. Il n'y aurait qu'avantage à phéniquer légèrement l'eau qui sert à leur entretien.

En fait de médicaments dits préventifs, préservateurs, je ne crois à aucun. J'engage le public à se mettre en garde contre ce que le charlatanisme et le mercantilisme vont évidemment essayer d'exploiter. Pas de drogues! pas de pharmacie! de l'hygiène! encore de l'hygiène! toujours de l'hygiène!

2° *Que doit on faire au cas où on se croirait pris de choléra?*

Tout d'abord, en temps d'épidémie cholérique il est indispensable de traiter comme suspectes les diarrhées même les plus insignifiantes et de les traiter dès le début.

Donc, en cas de diarrhée, surtout si elle semble cholériforme, si elle s'accompagne de courbature, de crampes, etc., si on est sans médecin, on improvise la potion suivante:

Eau sucrée ordinaire, un verre à boire; laudanum de Sydenham *douze gouttes* à prendre en deux fois, à trente minutes d'intervalle par exemple.

Je suppose, bien entendu, qu'il s'agit d'une grande personne et qu'au moment où on prendrait cette eau sucrée laudanisée, *trois ou quatre heures se seraient écoulées depuis le dernier repas*. Dans le cas contraire, on prendrait la même potion *par en bas*, en se dispensant du sucre —naturellement—et en faisant tiédir l'eau pour que le lavement soit plus sûrement conservé.

Si la diarrhée persistait, et que le médecin, *que l'on doit toujours demander dès le début*, ne fût pas arrivé, on recommencerait trois ou quatre heures plus tard, soit par en haut, soit par en bas.

En même temps, on tiendrait le ventre chaud soit par des linges, soit par des cataplasmes.—Ne pas boire ou se contenter d'un peu de thé chaud, légèrement alcoolisé.

Cela peut suffire. C'est ce qu'il y a de plus simple et il ne faut conseiller que les choses *excessivement simples* en pareille occurence.

Dr. J. Janicot.

Le comité d'hygiène publique, vient d'adopter une très intéressante instruction rédigée par M. Proust, de Paris, où sont indiquées les règles concernant la prophylaxie du choléra.

Cette instruction va être adressée d'urgence à tous les préfets qui seront chargés de la communiquer aux maires de leurs départements.

En voici les extraits les plus importants:

Les fatigues — On évitera les fatigues exagérées, les excès de travail et de plaisir, les veilles prolongées, les bains froids et de trop longue durée, en un mot toutes les causes d'épuisement.

Le refroidissement — Le refroidissement du corps, surtout pendant le sommeil par les fenêtres ouvertes, les vêtements trop légers le soir après une journée trop chaude, l'injection de trop grandes quantités d'eau froide, sont particulièrement dangereux en temps de choléra.

Des eaux.—L'usage d'une eau de mauvaise qualité est une des causes les plus communes du choléra. L'eau des puits, des rivières, des petits cours d'eau, est souvent souillée par des infiltrations du sol, des latrines, des égouts, par les résidus de fabriques. Quand on n'est pas sûr de la bonne qualité de l'eau servant aux boissons ou à la cuisine, il est prudent d'en faire bouillir chaque jour plusieurs litres pour la consommation du lendemain, l'ébullition durant une seconde complète. On peut encore faire infuser dans l'eau bouillante une petite quantité de thé, de houblon, de centaurée, de plantes amères ou aromatiques, et boire ces infusions mélangées de vin.

Des fruits.—Il n'y a aucun inconvénient à faire un usage modéré de fruits bien mûrs et de bonne qualité; on doit toujours les peler, et mieux encore, les manger cuits.

Nous apprenons, par les journaux de Paris du 5 juillet, que

Le *Moniteur de Rome* déclare que la santé du Pape est excellente et que la nouvelle répandue sur sa maladie est dénuée de fondement.

Le Roi d'Espagne, en recevant les députés et les sénateurs de la Catalogne, a annoncé que la commission internationale a signé, le 4 juillet au matin, une convention pour le percement d'un tunnel près de Canfrano et pour la construction d'un chemin de fer de Lerida en France par Noguera et Pallaresa.

En 1832, lors de la première invasion du choléra, le grand chimiste F.-V. Raspail intervint en disant aux Parisiens;

—Je vous sauve tous.

—Avec quoi?

—Avec du camphre, l'horreur des microbes.

Le camphre est devenu populaire à dater de ce jour-là.

Ce fut aussi à cette occasion qu'Odry, le célèbre comique des Variétés, disait dans une farce du jour;

—Parisiens! si le choléra vient, qu'en ferons-nous?

Et la salle, en riant:

—Camphrons-nous! camphrons-nous!

On parle du choléra et quelqu'un interroge un Marseillais de la plus pure Cannebière;

—Est-il vrai que c'est le mistral qui vous a apporté l'épidémie?

—Quelle bêtise dites-vous, mon bon! répond le jeune phocéen, le mistral, il n'y en a plus depuis qu'on a fait l'aqueduc de la Durance. Et même qu'on s'en plaint!

La Bourse de Commerce à Paris.

Un important projet va être soumis aux délibérations du conseil municipal; il est relatif à la création d'une Bourse de commerce à Paris.

Le palais de la Bourse n'était pas moins destiné aux transactions commerciales qu'à celles qui ont pour objet les valeurs mobilières et industrielles. Mais le développement de ces dernières a presque entièrement évincé les autres. Les négociants n'ont accès à la Bourse qu'à des heures tardives, quand le marché des valeurs est clos. Avant cinq heures, ils se réunissent où ils peuvent, rue Berger, au Cercle du Louvre, autour de la Halle au blé; cela n'est commode ni favorable aux affaires.

Les villes étrangères sont mieux partagées. Il y a des Bourses de commerce à Anvers, à Liverpool, à Vienne, à Stockholm, à Cologne, à Hambourg; il y en a dans plusieurs de nos ports: Marseille, Bordeaux, le Havre, Nantes; il y en a dans d'autres grandes villes: Rouen, Lille, etc. On est surpris qu'il ne s'en trouve pas dans une capitale aussi commerçante que Paris, l'un des principaux marchés du monde et de beaucoup le premier du pays.

Le gouvernement n'a pas pris l'initiative de cette création nécessaire, et c'est vers l'administration municipale que le commerce parisien a tourné les yeux. Dès 1880, le comité central des chambres syndicales lui demandait "l'établissement d'une Bourse officielle des marchandises et des transactions commerciales, spécialement affecté au commerce parisien." En 1881, le conseil municipal émettait un avis favorable, et M. le préfet de la Seine déclarait parfaitement justifiée la demande des chambres syndicales.

Divers projets ont été soumis depuis lors à l'administration municipale. Le plus digne de considération émane de la chambre de commerce de Paris. Ce projet fixe à seize millions la dépense nécessaire pour transformer en Bourse de commerce la Halle au blé, devenue presque inutile, et pour en dégager les abords. En outre, la chambre de commerce demande à être chargée de l'organisation et de la gestion de la Bourse commerciale pendant une période de soixante ans, à charge par elle de verser à la Ville, durant le même nombre d'années, une annuité de cent mille francs.

Cette dernière offre a paru insuffisante. La Ville, se chargeant des travaux d'aménagement de la nouvelle Bourse pour une somme de deux millions, et cédant divers terrains nécessaires à son agrandissement d'une valeur de près de trois millions, a droit à un intérêt annuel d'au moins deux cent mille francs, et c'est sur cette base qu'il y a lieu de traiter.

Cependant, au cours des études préliminaires, il a été reconnu que l'opération considérable dont il s'agit ne devait pas être séparée d'une autre opération non moins impérieusement réclamée, celle de l'agrandissement des Halles centrales. Leur insuffisance a été reconnue en novembre 1883, dans un remarquable rapport de M. Mathé sur la question. Etablies au moment où Paris avait 1,500,000 habitants, les Halles ne suffisent plus aux besoins d'une population qui s'est accrue depuis de près de 800,000 habitants. Encombrement au dehors, confusion au dedans, difficulté d'approcher des bancs de vente, accroissement des ventes amiables malgré le nombre plus considérable des facteurs: tout appelle l'érection des deux pavillons qui doivent compléter les Halles. Le revenu qu'elles donnent s'augmentera par cette adjonction, et il est déjà de 4 millions 200,000 francs, en y comprenant les droits de stationnement.

L'agrandissement des Halles centrales doit coûter 10 millions, si l'opération se fait isolément. Si elle est combinée avec la transformation de la Halle au blé en Bourse de commerce, l'achat en commun de quelques immeubles réduira la dépense à 9 millions. Ces 9 millions, joints aux 16 millions nécessaires pour l'autre opération, élève la dépense totale à 25 millions.

Trois commissions du conseil municipal se sont réunies pour étudier en commun cette grave affaire: celle des finances, de la voirie et du domaine. Leurs délibérations ont abouti à un projet que M. Marius Martin expose dans un intéressant rapport. Il y est proposé d'inviter M. le préfet de la Seine à entrer en négociations définitives avec la chambre de commerce de Paris, en vue de préparer un traité sur ces bases:

Avance par le Crédit foncier à la Ville de Paris, par l'entremise de la chambre de commerce, d'une somme de 25 millions jugés nécessaires, à concurrence de 14 millions de francs pour l'établissement d'un périmètre suffisant autour de la Halle au blé, avec dégagement de ses abords, et l'ouverture de la rue du Louvre entre la rue Saint-Honoré et la rue Coquillière; de 2 millions pour la transformation de cet établissement en Bourse de commerce, et de 9 millions pour le dégagement des abords des Halles centrales et leur achèvement.

Remboursement par la ville de Paris des 25 millions prêtés par le Crédit foncier au moyen d'une annuité au taux de 4 fr. 40 pendant soixante ans. Ce taux de faveur est consenti par le Crédit foncier en raison de l'intérêt général qui s'attache au projet. Au bout de soixante ans, la Ville reprendra possession de la Bourse de commerce;

Concession à la chambre de commerce, pendant la même durée de soixante ans, de l'exploitation de la nouvelle Bourse, moyennant une annuité de 200,000 francs.

M. le préfet est en outre invité à faire une démarche auprès du gouvernement afin d'obtenir son concours pour ce travail d'intérêt national et à traiter avec la chambre des agents de change pour la location de divers locaux du palais de la Bourse occupés aujourd'hui par divers services.

L'annuité à payer par la Ville au Crédit foncier serait de 1,100,000 francs. Réduite de 200,000 francs par le versement annuel opéré par la chambre de commerce, elle le serait en outre par la revente après l'opération de 1,875 mètres de terrain et par la plus-value du revenu des Halles centrales complétées.

Il est superflu de faire remarquer combien est favorable l'emplacement occupé par la nouvelle Bourse dans le voisinage de la Poste, de la Banque, du ministère des finances, de la Seine, du tribunal de commerce.

La centralisation de tous les services commerciaux ne le serait pas moins; chambres syndicales, bureaux des courtiers assermentés, salles pour l'établissement de la cote officielle, le classement des types et échantillons, les ventes publiques, les laboratoires, etc., trouveraient place dans les cent cinquante salles et bureaux de la Halle aux blés transformée.

Nous ne faisons qu'exposer aujourd'hui l'économie générale d'un projet auquel il y aura lieu de revenir.

Le colonel C. H. Girardey nous adresse la lettre suivante, nous priant de l'insérer dans les colonnes de l'Abeille.

Nlle-Orléans, 16 juillet 1884.

A Son Excellence le Gouverneur S. D. McEnery, Bâton-Rouge, Louisiane.

Monsieur—Je vois dans les journaux de ce matin, une résolution du Bureau de l'Hopital de Charité, requérant son Secrétaire de se rendre à Bâton-Rouge, afin de vous y soumettre la résolution par laquelle il vous demande la révocation de ma commission d'encanteur. La cause alléguée est que j'ai négligé de faire un retour à l'Hopital de Charité relatif à la taxe dans la vente des propriétés de la succession Soulet, et d'en effectuer le montant.

Je m'inscris en faux contre le Bureau quand il prétend que j'ai négligé de faire pareil retour. C'est sur mon retour à lui adressé qu'il s'est au contraire décidé à agir immédiatement. Quant aux refus d'acquitter la taxe, il eût été plus équitable de relater la cause de ce refus, c'est-à-dire l'objection que les parties intéressées opposent à ce paiement et leur volonté de porter la question devant une Cour de justice.

La décision de la Cour Suprême, sur une occasion précédente, n'a été rendue qu'à la simple majorité—trois contre deux—et d'autres pensent qu'ici la doctrine du "stare decisis" est absolument inapplicable dans l'espèce. Quoi qu'il en soit, toute partie a droit à un appel devant les Cours; et moi n'étant tout au plus comme encanteur, qu'un mandataire, qu'un détenteur, je ne puis être puni du fait d'autres personnes qui prétendent réclamer devant un tribunal ce qu'ils jugent être leur droit.

J'ai l'honneur d'être l'obéissant serviteur de Votre Excellence,

C. E. Girardey.

Un mot d'avocat.

Me X....—ne le nommons pas—était venu rendre visite dans sa cellule à un client prévenu de vol qualifié.

Le client, expliquant son affaire, n'avait pu retenir son émotion et s'était mis à fondre en larmes.

La conférence cependant s'achève, et M. X....., prend son chapeau et va partir, lorsque, tenant la porte d'une main et comme un homme qui se ravise;

Surtout, dit-il au prévenu, n'oubliez pas de pleurer comme cela devant le jury.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 16 juillet 1884.

Monsieur le Vte P. d'Abzac, Consul Général de France, commissaire de la République française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur le Commissaire

Votre Comité sur l'Agriculture a l'honneur de vous présenter son rapport.

Agriculture.

Quand il s'agit d'attirer l'immigration dans une localité, la première chose que l'on doit prendre en considération, est la salubrité du climat, dans la dite localité. Il serait difficile de comprendre comment la Louisiane qui possède un des climats les plus sains du monde, se trouve classée au nombre des pays qu'il ne faut aborder qu'avec la plus grande précaution, sous peine de s'exposer à une mort prématurée.

Nous n'hésitons pas à déclarer que rien n'est plus faux que les rapports qui ont circulé jusqu'à présent, au sujet de l'insalubrité, du climat de la Louisiane. Dans presque toute l'étendue de l'Etat le climat y est très sain, la température modérée, le froid rarement trop vif, la chaleur en tout temps supportable, par la brise presque constante qui rafraîchit l'atmosphère.

......Et la fièvre jaune! nous dira-t-on! La fièvre jaune ne se déclare jamais en dehors des grands centres; dans les campagnes de la Louisiane elle est inconnue. Et le fait que depuis plusieurs années les précautions sanitaires ont empêchées de se montrer à la Nouvelle-Orléans, est une preuve convaincante que la maladie est d'origine étrangère et qu'il est facile de l'empêcher d'entrer et de sévir sur notre territoire. Donc l'immigrant qui désire venir en Louisiane pour y chercher dans la culture du sol le bien-être qui lui manque, se trouve placé dans des conditions voulues pour y faire son chemin d'une manière à la fois prompte et certaine.

Les ressources de l'agriculture en Louisiane, sont susceptibles d'un immense développement; nul ne peut se faire une idée de ce sol, de sa richesse, de ses produits, à moins d'avoir lui-même mis la main à l'œuvre, pour se convaincre par les résultats obtenus.

Comme les faits parlent plus haut que les commentaires, nous allons en citer quelques-uns qui pourront donner au cultivateur étranger une idée de ce que peut produire ce sol de la Louisiane, qui n'attend que les bras du colon industrieux pour se revêtir d'une forme nouvelle, on ne peut plus attrayante, et pour devenir en peu de temps un Eldorado.

Dans la même année, un morceau de terrain, cultivé par des mains habiles peut donner les huit récoltes suivantes: Pommes-de-terre, Maïs, Patates douces, Haricots, Radis, Plants de choux, Moutarde et Navets.

On y a vu du riz, simplement jeté sur la terre, pousser sans culture au moyen de l'eau, et atteindre de six à sept pieds de hauteur, et donner un rendement de 18 à 20 barils de riz en paille.

Dans une terre bien préparée, le maïs peut y pousser sans travail et donner de beaux épis et en grande quantité.

Un jeune pêcher sortant de terre, au printemps, peut atteindre de 10 à 12 pieds de hauteur, et le travail ne lui manque pas.

Le coton y vient de 8 à 10 pieds de hauteur;
On y a récolté des betteraves, pesant de 15 à 16 livres;
Des patates douces pesant de 8 à 9 livres;
Des melons d'eau, pesant de 65 à 70 livres;
Des pêches, pesant une livre, pièce;
Des cannes de 10 à 11 pieds de hauteur, donnant 4000 livres de sucre l'arpent carré, nonobstant le fait bien connu que par la défectuosité des moyens d'extraction, il reste dans la bagasse de 15 à 30 pour 0/0 de matière saccharine.
Le bananier y atteint une hauteur de 20 pieds;
L'oranger peut y rapporter jusqu'à 5000 oranges;
Dans une seule saison, la croissance d'un bourgeon de vigne peut y atteindre une longueur de 50 pieds;
Dans les terres neuves, le gombo (févi) y vient sans culture;
La pomme de terre peut donner de 25 à 50 barils par baril de plant;
Le Palma-christi ne demande aucun soin, pour donner de l'huile en abondance.
Le tournesol y pousse sans culture et fournit à la vache laitière ses feuilles larges et succulentes, et laisse, en temps voulu, tomber sa graine pour la volaille qui en est très friande.
Le thé de la Chine y vient en perfection;
Presque tous les fruits tous les légumes, toutes ces plantes textiles, telles que le ramié, le chanvre, le lin, la jute y poussent avec une grande vigueur et presque sans travail.
Le mûrier, pour l'élevage du ver à soie croît à une hauteur de 8 à 10 pieds dans une seule saison.
La pistache dont le produit est considérable, peut y donner une très bonne huile, facile à extraire et à clarifier.

Nous ne devons pas ici oublier le tabac qui y vient admirablement, et de qualité supérieure. Tout le monde connaît ou a entendu parler du fameux "Périque," qui ne se produit qu'en Louisiane.

Enfin, il serait difficile de dire ce que le sol de la Louisiane ne peut pas produire.

L'agriculture y est encore dans un état embryonnaire. Elle appelle à grands cris le cultivateur éclairé, industrieux, économe, pour lui verser à pleines mains, des trésors presque incalculables; et ce cultivateur, nul ne peut mieux le représenter ici que le cultivateur Français. Il se trouvera ici dans un milieu qui lui convient, sous tous les rapports.

Pour atteindre au moyen de la colonisation des chiffres vraiment merveilleux, il ne faut que deux choses;

Le capital français et l'agriculteur français.

Espérons que la grande exposition qui va s'ouvrir à la Nouvelle-Orléans, cette année, au mois de décembre nous amènera l'un et l'autre de ces deux éléments.

Le cultivateur y verra les produits du sol; il aura la chance de les comparer à ceux des autres contrées, d'étudier leur mode de culture, de comparer les frais d'exploitation, de supputer les bénéfices réalisables. Il lui sera loisible de parcourir le pays à peu de frais; d'en étudier la richesse et d'apprécier ses immenses ressources.

Le capitaliste de son côté ne sera pas long à saisir les chances diverses de placements qui pourront se présenter.

Il est bon toutefois de bien se pénétrer de ce que nous avons déjà dit, que l'agriculture est encore, ici, dans un état embryonnaire et que la marge laissée au cultivateur intelligent est tellement large, qu'il serait difficile de lui assigner des bornes.

Votre Comité termine son rapport en exprimant le vœu à dire que le Gouvernement de la République française prenne une part active à notre Exposition Universelle, qu'il contribue largement à son succès, en nommant un Comité officiel de Patronage à Paris et en accordant aux exposants français le transport de l'Etat pour porter à la Nouvelle-Orléans, et rapporter en France, les objets exposés.

Votre Comité déclare approuver les suggestions faites par M. Général y qu'une circulaire soit rédigée et imprimée à 5,000 ou 6,000 exemplaires et envoyée, par la poste, aux chambres de commerce, aux fabricants et artistes de la France.

Respectueusement soumis.

Pour le Comité,
JOS. LOMBARD, Président.

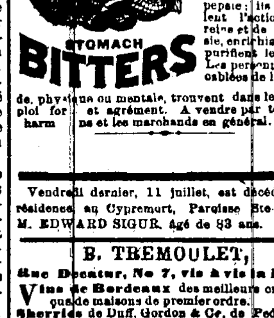

Les Bitters de Hostetter répondent admirablement aux besoins du touriste, au voyageur de commerce et au colon: ils fortifient, en effet, les organes digestifs relèvent l'énergie physique et rétablissent la santé. Ils préviennent les fièvres et la malaria, la constipation et la dyspepsie; ils stimulent l'action des reins et de la vessie, enrichissent et purifient le sang. Les personnes accablées de lassitude, physique ou mentale, trouvent dans leur emploi force et agrément. A vendre par tous les pharmaciens et les marchands en général.

Vendredi dernier, 11 juillet, est décédé à sa résidence, au Cypremort, Paroisse Ste-Marie, M. EDWARD SIGUR, âgé de 83 ans.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom,
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Proclamation de Quarantaine

Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1884.

Attendu que le neuvième jour de juillet 1884, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a passé la résolution suivante;

"Attendu qu'il est reconnu que le choléra existe à Toulon et à Marseille sous forme épidémique; il est

"Résolu. Que le président de ce bureau ordonne à tous les officiers de quarantaine dans toutes les stations de cet Etat, de détenir tous les navires venant des dits ports ou de tous autres ports où le choléra pourrait exister; le dit ordre devant être maintenu jusqu'à ordre contraire de ce bureau."

Maintenant, et conformément à la dite résolution et en obéissance au dit ordre, je lance cette proclamation de quarantaine qui prendra effet à partir du neuvième jour de juillet 1884 avec les en-citations suivantes:

"Tous navires avec leurs équipages, passagers et cargaisons, arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, venant des ports français de Toulon et de Marseille, ou de tout autre port pouvant devenir infecté par le choléra, seront détenus pour observation et désinfection jusqu'à ce que ce bureau en décide autrement et juge convenable de leur permettre la libre pratique du port de la Nouvelle-Orléans.

Les officiers de quarantaine des différentes stations sont spécialement chargés de la stricte exécution de cette proclamation.

JOSEPH HOLT, M. D.
Président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane. 18juil—t—3f

Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College,
Baton Rouge. Lne.
Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885
Pour de plus amples informations, s'adresser à D. F. BOYD, Président.
18juil—

Bureau de la "Importer's Bonded Warehouse Co."—Coin Conti et Peters Nlle-Orléans, 16 juillet 1884.—A l'élection des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 7 courant,
MM. P. B. MIODLEMISS, CH. F. HOFFMAN, ED. BERMUDEZ, LEON SERE, HENRY TREMOULET,
ont été élus, et à l'organisation du Conseil de Direction M. HENRY TREMOULET fut réélu Président, M. CHS F. HOFFMAN Vice-Président et P. A. CONAND Secrétaire.
P. A. CONAND, Secrétaire.
17 juil—3f

Avis.
NOTRE frère M. JOSEPH HERNSHEIM a un intérêt dans nos affaires, à partir de ce jour. La raison sociale sera S. HERNSHEIM & BROS.
S. HERNSHEIM & BRO.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1884.
17juil—4f

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 21 juin 1884.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de la dite Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de payer, à partir du 4 août 1884, conformément à la charte, l'intérêt-dividende semestriel de 5 pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
Tout transfert d'actions se fera, sans y comprendre le dividende, et les actionnaires qui n'ont pas encore signé la nouvelle charte sont respectueusement invités à se présenter au plus tôt à cet effet aux bureaux de la Compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
26juin—1m mar jeu dim

Bureau du New Orleans Gaslight Company—Nouvelle-Orléans, 17 juin 1884—A une réunion du Board des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PIASTRES par action a été déclaré, payable le MARDI, 15 juillet 1884
V. VALVOIS, Secrétaire.
17juin—1m

Le Dr. Chas. Lanaux,
DENTISTE,
Au No 169 rue du Canal,
ANNONCE à ses clients et au public en général qu'il sera absent de la ville pendant les mois de juillet et août. 9juil—1m 2f par sem

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn.
19av

Mme Vve Charles Trouilly
CONTINUE la maison Charles Trouilly dans le même genre d'affaires et au même local, 132 rue du Canal.
6 juil—1m—Dim. Jeu.

GODCHAUX
MARCHAND DE
VETEMENTS
CONFECTIONNES
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.
Notre grande vente à sacrifice s'commence, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de
Vêtements Confectionnés
Avec le plus grand soin,
Nous les offrons à la réduction considérable de
50 Pour Cent!
16 juil—

Avis.
LA société existant entre Mme M. Boulmay et F. H Boulmay sous la raison F. H. BOULMAY & CIE., pour l'exploitation d'un magasin de chaussures en cette ville, est ce jour dissoute d'un commun accord. M. F. H. Boulmay assumera les obligations de la maison
Mme M. BOULMAY,
F. H. BOULMAY.
4juil—4 11 18

W. E. ROBERT,
PROFESSEUR au Collège St. Isidore (Congrégation Ste Croix) et au St. Mary's College (Frères Chrétiens), consacre ses leçons particulières durant les mois de vacance au
No 20 RUE ORLEANS, près Royale.
ECOLE DU SOIR.
3juil—1m—Jeu. Dim.

C. CAVAROC, Gérant. C. B. LANUSSE, Secrétaire.
Compagnie de Fabrication de VIN ROUGE,
De la NOUVELLE-ORLEANS
72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.
Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Leleng. C. Cavaroc et Fils, Gus. Pitot. 3 avril—1an

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul propriétaire et fabricant.
18mars—

NATTES NOUVELLES DE CHINE
A BAS PRIX.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.
STORES DE FENETRES,
TOILES-CIREES,
TAPIS.
Nouveautés des derniers genres.
20 mars—1an

Leçons d'Espagnol.
Mlle. E. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, au Magasine, coin Jackson, No 184.
26mars—

Notice de dissolution.

AVIS est par les présentes donné, que la Société commerciale ci-devant existant en cette ville, sous la raison sociale de Destrehan et Nolliv est d'un commun accord dissoute, suivant Acte au rapport de M. F. D Seghers, notaire public, en date du huit juillet 1884.

LOUIS NOLLIV.
9 juil— 9 13 16 juil

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:
Per annum, $3; six months, $1; three months, 75 cents.

SPECTACLES BALS, &c

WEST END.
SAMEDI, 19 JUILLET, à 6:30 heures du soir,
Grande Ascension de Ballon,
PAR LE PROF. ZERO.
Dans son grand Ballon mesurant 60 pieds de hauteur, et 40 de largeur. L'aéronaute fera cette ascension avec un trapèze sans rien autre chose.
Spectacle gratuit pour tous.
Rendez vous de bonne heure pour voir le gonflement du ballon. 17 juil—3f

WEST END OPERA HOUSE.
Marlande Clarke's Comic Opera Co
ANNONCE SPECIALE!
MARDI, 15 juillet, réapparition de
SELINA DOLARO
—DANS—
LA GRANDE DUCHESSE
Pour Quatre Soirées seulement.
SAMEDI 19 juillet—LES CLOCHES DE CORNEVILLE.
LA MASCOTTE,
—AVEC—
HATTIE RICHARDSON,
A toutes les Matinées de Mercredi et Samedi.
15 juil—

MILNEBURG OPERA-HOUSE.
AU VIEUX LAC.
Grande Compagnie de Vandeville.
EUGÈNE F. GORMAN, DIRECTEUR,
Inaugurera la saison
LE LUNDI SOIR, 7 JUILLET, '84,
Une grande soirée d'amusements
GRATIS AU PUBLIC
Grand Orchestre de cuivre et de cordes par le Prof. J. B. Vogel.
Pour les détails voir le programme.
Les trains partiront du dépôt de Pontchartrain toutes les trente minutes après 2 p. m. régulièrement. Le chemin du Pontchartrain a été remis en premier ordre.
6juil—

Théâtre-Pavillon de Faranta,
COIN BOURBON ET ORLEANS,
LE THEATRE D'ETE LE PLUS FRAIS ET LE PLUS COMFORTABLE QUI SOIT DANS LE SUD.
Le prix d'entrée fixé à 10 cents est inférieur à ce que coûte une course en car.
Le grand spectacle nouveau pour la semaine commençant Mardi se composera du célèbre drame français en 7 actes, intitulé
LES DEUX ORPHELINES.
Rôles principaux confiés à M. et Mme E. R. DALTON et une nombreuse troupe choisie pour l'interprétation de ce grand drame.
Prix d'entrée 10 cents. Matinées les dimanches, lundis et samedis. 15 juil—

Machines et Divers,
A Vendre,
à bon marché pour du comptant.
UNE machine à vapeur pour sucrerie, sur bâtis en bois, ensemble avec ses deux pompes, complète et en bon état, prête à être montée, alésage du cylindre 11 1/2 pouces, avec piston métallique; course 43 pouces.
Un moulin à canne complet; diamètre des rouleaux 26 pouces, longueur 4 pieds.
Trois chaudières à sucre dont une de 60 pouces de diamètre et deux de 48 pouces.
Une machine à vapeur, horizontale sur bâtis en toute avec pompe et réchauffeur, presque neuf; alésage du cylindre 10 pouces, course 14 pouces, volant ou poulie, diamètre 8 pieds sur 12 1/2 pouces de large
Une bouilloire tubulaire de 10 pieds de long sur 42 pouces de diamètre, avec un réservoir à vapeur; 60 tubes de 2 3/4 pouces de diamètre, avec supports, grille, bouche à feu, etc., complète, en bon ordre et presque neuve
Une pompe à vapeur (Blake) No 4, ayant servi 10 jours seulement.
Une pompe à vin de canne en bronze; 3 pouces aspiration et 2 pouces de refoulement.
Une pompe centrifuge de 3 pouces aspiration, sur 2 pouces de décharge; également: diverses pompes de différents genres et systèmes.
Aussi: Quatre chaudières à cuire le sucre, de 72 pouces de diamètre; une batteuse de riz, de la célèbre marque "Ferguhar" No. 2. Un râteau à ramasser le foin à vapeur-cheval.
S'adresser pour examen et prix, chez A. E. SCHEIDECKER, constructeur mécanicien, Nos. 231, 233 et 235 rue de Chartres, entre St. Philippe et Dumaine
15 juil—6 f ville, 1f camp

Médaille d'Or. Paris 1878. Diplôme d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

Collége du Mont Ste-Marie,
Emmitsburg, Maryland.
LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique.
Conditions: Département classique, par semestre....$150
Département de commerce....$140
Département des juniors....$125
S'adresser au Très Rév Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.
Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Trémoulet, 7, rue Decatur.
Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.
6 juillet - 3 m—Mar.Jeu.Sam.

AYER'S Ague Cure
IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Billious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Bouley Dominique	Dumarest Claude J
Borde J B	Doléac Firmin
Bonnecase Hippolyte Laurent	Fondard François
Baby Jacques	Fauvel Stéphanie
Cartelin Michel	Guitard Joseph
Charpentier Honoré	Goujon Léon Marie
Cavelier Georges	Herley Jacques
Castaing François	Le Herley Jacques
Cornier Vve. née Amont	Labargue Jean; Levasseur
Cassé Jeanne	Mourner Jean B
Charvin Henri	Pain de Bonnemarel
Doura Rabenne	Roques François
Duthell Mme	Tuquet Vve. née Allera
Davezac Joséphine	Tristani Antoine
Davezac Jean	Voquet Joseph
Desconnet Théodore	Valtamiet-Tauriat de
Delamalmaison Mme	

15 mai 1884.

Arrouy Charles	Giraud Mme A
Alesais Vve née Riquet	Grud Mlle Angèle
Coste Lucien, héritiers de	Guenivet Jean Pierre
	Labrie Jeanne Marie
Cougot Jean Baptiste	Lave Arthur
Dumas Pierre	Navarat Jean Baptiste
Dumas Ernest	Pasquet Angèle
Dumas Edouard	Picard P A
Dubor François	Pena Frank
Dussaux Charles	Pimée Jean Bruno
Destugue Joseph Eugène Antoine	Regottes Mme veuve
	Ringé Alphonse et Adolphe
Daurin Louis	Ruffier Charles
Despaux Charles	Sahuqué Jean Urbain
Espinas e Albert	Sancède Louis
Escudé Gabriel	Sénac Baptiste
Girard Charles	Serpentini Jules François
Guérin femme Lebée	
Giraud Dlle Fortunée	

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

PIANOS PLEYEL
—CHEZ—
GRUNEWALD,
GRUNEWALD HALL,

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.
LOUIS GRUNEWALD,
MARCHAND DE MUSIQUE,
Grunewald Hall au 127 rue du Canal.
27 juin—

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1882.
Bureau: 188 rue Gravier.
Capital....$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON....Président
LOUIS BARNETT....Secrétaire
MAURICE STERN....Vice-Président
18 fév—1an 1-4p

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant ..$1,000,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
30mars—1anPP

THE SOUTHERN Insurance Company
Of New Orleans.
BUREAU: NO. 31 RUE DU CAMP
Capital - - - $300,000 00
Actif - - - - $387,948 94
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine
Aux taux les plus bas,
alloue l'escompte habituel, et en plus, distribue à la fin de chaque année
La moitié de ses profits
parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.
Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

Tombes à vendre.
DANS le cimetière St Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques; aussi à vendre, une tombe en granite à très bas prix.
S'adresser à FLORVILLE FOY,
Rue des Remparts No 83.
15 juin—3m—Dim·Mer.Ven.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.
Le Rév. Père E. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:
"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.
Messrs. J. C. Ayer & Co:
Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la Salsepareille d'Ayer, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la Salsepareille, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.
A vous, avec respect, E. P. Wilds."
Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la Salsepareille d'Ayer pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.
La Salsepareille d'Ayer
purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhe, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débilité.
PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1; six flacons pour $5.

PIANOS MATHUSHEK
Les plus durables et les plus populaires.
Les meilleurs pour notre climat et les plus chaudement recommandés et les plus en usage à la Nouvelle-Orléans et dans tout l'Etat de la Louisiane.

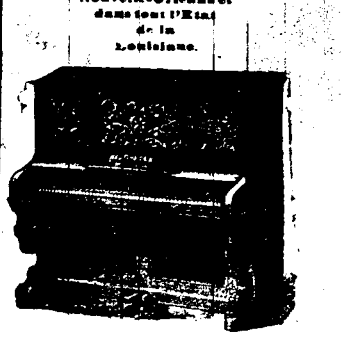

A une époque, tous les pianos droits ici en usage étaient importés d'Europe.
Le piano droit américain a été perfectionné depuis 20 ans.
Vieux pianos pris en échange pour leur pleine valeur.
Pianos réparés, accordés aux plus bas prix.
Pianos vendus au mois à bas prix.
Venez examiner les plus durables et les plus populaires, les
PIANOS MATHUSHEK
et un grand nombre d'autres pianos qui provoquent l'admiration chez
PHILIPPE WERLEIN,
135 rue du Canal,
—ET—
18 rue Bourbon.
25 juin—

AVIS.

La Branche de la Banque Nationale de l'Etat,
ENCOIGNURE ROYALE & CONTI,

prévient le public et la population française en particulier qu'elle est prête à fournir sur FRANCE et l'ANGLETERRE des traites pour toutes sommes aux taux les plus modérés.

La Banque s'est assuré les services de M. F. LAPLANTE longtemps employé de la maison A. Carrière & Sons qui sera heureux de revoir ses amis.
19 juin—PP—1m

Hôtels, Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.
Restaurant des Quatre Saisons
—ET—
LAGER BEER SALOON.
Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.
JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.
Repas à toutes heures, bonne table et bon gîte. Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

TRISCONI,
HOTEL WASHINGTON,
MILNEBURG,
Réouvert pour la Saison 1884.
SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.
La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.
M. MIQUEL sera heureux de voir ses anciens clients.
Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.
Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.
Les trains partent de la ville toutes les demi-heures, après 1 h P. M. La voie ferrée a été entièrement remise à neuf.
Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, ou laissés à mon établissement, "Cu temhouse Exchange", coin Canal et Decatur.
JOHN TRISCONI, Propriétaire.
15 mai—3m

Pension à la Baie St-Louis.
MME F. S. OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table.
1 mai—

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.
3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,
183 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

AVIS
AUX PROPRIETAIRES DE MAGASINS AYANT DES PORTES OU DES VOLETS DE FER
Appliquez le Procédé
DE J JOUET POUR OUVRIR AVEC FACILITÉ VOS PORTES ET VOLETS.
IL est le plus simple, le plus sûr et le moins coûteux, et est approuvé par le Département du Feu et par le Board of Underwriters
Tous les ordres seront exécutés promptement.
Adresse: J. JOUET, 150 rue Royale.
13juil—1m

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE,
Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPHE WOERSE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:
Actif....$4,407,806 24
Passif....2,670,383 44
Surplus....$1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire-résident.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 JUILLET.—CLASSE ... 169
Tirage de 4 heures P. M.

70 41 77 42 39 61 10 60 35 65 3 24

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et réellement dans les salons de la Compagnie. En témoignage ... de 17 juillet 1884—4 heures ...